



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des études de santé

Question écrite n° 42107

Texte de la question

Mme Amélia Lakrafi appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le sentiment d'injustice générée chez certains étudiants par les nouvelles modalités d'examen et de sélection organisées à l'issue du parcours d'accès spécifique santé (PASS), en particulier pour ce qui est des épreuves orales. Ces épreuves, qui s'adressent aux étudiants qui n'ont pas été classés dans les premiers mais dont les bons résultats donnent lieu à une possibilité d'admission, ont occasionné de nombreuses réclamations, notamment à Paris. En effet, certains élèves, pourtant très bien classés initialement, ont été recalés en raison d'une note insuffisante aux épreuves orales, qu'ils estiment très éloignées et sans rapport avec leur cursus. Les sujets traités concernent il est vrai des problématiques très généralistes, éloignées des seuls enjeux de médecine. Si l'on peut admettre qu'un oral généraliste permet d'évaluer certaines compétences qui sont par ailleurs attendues dans l'exercice de la médecine, le sentiment de frustration chez ces jeunes s'entend aussi, surtout lorsque l'on sait les sacrifices que l'année de PASS impose. Dans ces conditions, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend prendre en compte ces alertes et prévoir d'inclure, à tout le moins, dans le *cursus* PASS, une meilleure préparation à ces épreuves afin que chacun puisse se forger les outils nécessaires pour les réussir et que le succès à ces oraux ne soit pas réservé aux seuls étudiants dotés de bonnes qualités d'orateur.

Données clés

Auteur : [Mme Amélia Lakrafi](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42107

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2021](#), page 7757

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)